



# ● SOCIÉTÉ DE TIR DE CHATEAURoux



## Licence et cotisation saison 2023-2024

↓ CATEGORIES	TARIFS →	Licence FFTir + Ligue + Comité	Cotisation S.T.C.	TOTAL	Réduction Cotisation S.T.C.	Remboursement possible Conseil Départemental
<b>ADULTES</b> : Seniors : 1.2.3 – Dames : 1.2.3		<b>84.50 €</b>	80.50 €	<b>165.00 €</b>		
<b>JEUNES</b> : Poussins-Benjamins-Minimes- Cadets -Juniors (filles et garçons)		<b>61.50 €</b>	39.50 €	<b>101.00 €</b>		<b>30.00 €</b>
<b>SECOND CLUB</b> (toutes catégories)		0.00 €	100.00 €	<b>100.00 €</b>		
<b>Pack famille</b> (2 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> membre d'une même famille et au-delà)		0.00 €	0.00 €		<b>10.00 €</b>	

**La licence, valable du 1er septembre au 30 septembre de l'année suivante. Elle vous permet :** de pratiquer le tir de loisir et/ou de compétition dans des installations sportives adaptées, d'être couvert par une assurance, d'être encadré par des moniteurs (animateurs et initiateurs fédéraux) compétents, d'avoir le prêt gratuit des armes du club, de bénéficier de tarifs préférentiels pour l'acquisition de cibles et de munitions d'avoir accès aux épreuves officielles de la F.F.Tir (compétitions), d'acquérir des armes à titre sportif selon vos choix de disciplines de tir.

## Catégories d'âges 2023-2024

Catégories	Âges	Naissance
Poussin	< 10 ans	Après le 31 décembre 2013
Benjamin	Entre 10 et 11 ans	Entre le 01 janvier 2012 et le 31 décembre 2013
Minime	Entre 12 et 13 ans	Entre le 01 janvier 2010 et le 31 décembre 2011
Cadet	Entre 14 et 16 ans	Entre le 01 janvier 2007 et le 31 décembre 2009
Junior	Entre 17 et 19 ans	Entre le 01 janvier 2004 et le 31 décembre 2006
Senior 1 ou Dame 1	Entre 20 et 44 ans	Entre le 01 janvier 1979 et le 31 décembre 2003
Senior 2 ou Dame 2	Entre 45 et 59 ans	Entre le 01 janvier 1964 et le 31 décembre 1978
Senior 3 ou Dame 3	> 59 ans	Avant le 01 janvier 1964